



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 3.12.2001
SEC(2001) 1962

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Rapport d'avancement concernant les réactions au

Livre vert

**"Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement
énergétique"**

Décembre 2000 – Fin octobre 2001

Table des matières

- 1. Introduction**
- 2. Contexte**
- 3. Les réactions**
- 4. Les commentaires**
 - 4.1 Commentaires généraux**
 - 4.2 Réaction des institutions communautaires européennes**
 - 4.3 Réaction des entreprises**
 - 4.4 Réaction du grand public**
- 5. Les arguments**
 - 5.1 Accroître le rendement énergétique / maîtriser la demande d'énergie**
 - 5.2 Diversification de l'approvisionnement**
 - 5.3 Marché intérieur, conditions de concurrence équitables et réseaux trans-européens**
 - 5.4 Dépendance vis-à-vis des importations et relations avec les pays fournisseurs / de transit**
 - 5.5 Environnement et changement climatique**
- 6. Les questions posées par le livre vert**
- 7. Perception du rôle de la Communauté européenne**
- 8. Propositions concrètes tirées des réponses**
- 9. Activités de la Commission dans le domaine de la sécurité d'approvisionnement énergétique depuis la parution du livre vert**
- 10. Conclusion**

Annexe – Présentation quantitative des réponses

1. Introduction

Le présent rapport donne un aperçu des réactions suscitées par le livre vert de la Commission sur la sécurité d'approvisionnement énergétique¹ reçues à la date du 29 octobre 2001. Y sont analysées les réponses au livre vert et décrits les arguments avancés par les participants au débat – tant ceux qui ont fourni des réponses écrites que ceux qui ont pris part aux discussions avec la Commission. Le rapport résume également les discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant avec les autres institutions européennes.

En mars 2002, le Vice-Président de la Commission, Mme de Palacio, compte compléter le présent rapport par un document qui présentera les premières conclusions du débat et proposera des orientations concernant la future politique énergétique européenne. Le Vice-Président entend publier un rapport complet sur la procédure de consultation et ses résultats au printemps 2002.

2. Contexte

L'importance de la sécurité de l'approvisionnement est évidente dans le cas de l'énergie. Les ruptures d'approvisionnement et la fluctuation des prix, pour différents qu'ils soient, ont un impact immédiat sur la qualité de vie, l'activité économique et la compétitivité. Dans de nombreux domaines essentiels, comme la préservation du climat, le développement ou les infrastructures, la planification à long terme s'avère beaucoup plus difficile dans un climat d'incertitude en matière d'approvisionnement. Dans ses conclusions, le Conseil européen de Nice a réaffirmé l'importance politique de la sécurité de l'approvisionnement et demandé un rapport sur la question.

Le livre vert de la Commission donne un aperçu général des éléments qui influent sur la sécurité de l'approvisionnement dans les économies de plus en plus interdépendantes d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'un aperçu tout aussi général des politiques correspondantes. Y sont abordées non seulement les politiques de gestion des crises, comme les mesures relatives à la sécurisation des stocks, la diversification des sources et la sécurité des infrastructures, mais aussi les politiques visant à promouvoir les changements structurels qui s'imposent au niveau de l'offre et de la demande, tant à long terme qu'à court terme, au sein de l'UE actuelle et de l'Union élargie, et à améliorer les relations avec les pays tiers. Dans le livre vert, la période envisagée va jusqu'en 2030 et l'approche générale adoptée est une approche de gestion des risques – les risques existent, ils doivent être évalués, minimisés et gérés; comment y parvenir de la façon la plus rentable possible; quel rôle l'UE est-elle la plus apte à jouer dans ce domaine.

La Commission a pris l'initiative d'élaborer le livre vert dans un contexte essentiellement marqué par les préoccupations concernant la sécurité des approvisionnements, les engagements relatifs au protocole de Kyoto et les tendances à la hausse de la consommation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre et de la demande en produits énergétiques importés, la dimension communautaire de toutes

¹ "Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique" COM(2000) 769 final du 29.11.2000.

ces questions étant encore accentuée par l'instauration du marché intérieur de l'énergie.

Les événements survenus depuis la parution du livre vert, en particulier les attaques terroristes du 11 septembre, montrent à quel point les problèmes de sécurité d'approvisionnement soulevés par le document étaient pertinents. Outre qu'il abordait la question de la disponibilité matérielle des réserves et produits énergétiques, le livre vert mettait l'accent sur la sécurité des infrastructures d'approvisionnement. D'autres problèmes de sécurité d'approvisionnement évoqués dans le document ont été illustrés par la fluctuation du prix des combustibles observée en Europe l'année dernière, la crise californienne, la réorientation des politiques énergétiques nationales, y compris aux États-Unis et au Japon, ainsi que par le réexamen systématique des questions de sécurité après les actes terroristes du 11 septembre.

3. Les réactions

À la date du 29 octobre 2001, 128 réponses au total ont été reçues, dont la répartition est présentée en annexe.

Les institutions communautaires européennes ont participé très activement au débat. Le livre vert a fait l'objet de discussions au niveau ministériel sous la présidence suédoise et (jusqu'à maintenant) au niveau des directeurs généraux de l'énergie durant la présidence belge. Le Parlement européen, quant à lui, doit adopter son rapport en novembre 2001. Le Comité économique et social, le Comité des régions, le Comité consultatif CECA, le Comité Scientifique et Technique EURATOM, le Comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement EURATOM et le Comité consultatif de l'énergie ont également émis des avis. De même, des organisations internationales comme l'AIE et l'AELE ont pris part à la consultation.

Le secteur des énergies traditionnelles (nucléaire, charbon, pétrole et gaz) est très bien représenté, un grand nombre de réponses émanant de grandes compagnies internationales, d'entreprises nationales et d'associations européennes. Le secteur de l'électricité est, lui aussi, bien représenté aux niveaux national et européen. Les industries consommatrices d'énergie, comme la construction automobile, le bâtiment et les travaux publics, ont également répondu, essentiellement par l'intermédiaire de leurs associations européennes. Les grands secteurs des énergies renouvelables sont tous représentés dans les réponses avec une prédominance du secteur de la biomasse et des déchets. Un petit nombre de contributions ont aussi été reçues d'organisations non gouvernementales, de représentants d'autorités locales et de syndicats.

D'une façon générale, les particuliers, petits consommateurs, organismes locaux, cercles universitaires et petites entreprises sont les moins bien représentés dans les réponses.

Même si peu de réponses écrites officielles sont parvenues de pays tiers, les contacts informels ont été très nombreux, en particulier avec les pays qui ont présenté une demande d'adhésion.

À travers l'UE et dans les pays candidats à l'adhésion, le livre vert a suscité une intense activité sous la forme de manifestations et d'initiatives à tous les niveaux. Les administrations nationales et régionales, ainsi que les organisations professionnelles,

ont organisé, sur le thème du livre vert, des ateliers et séminaires auxquels ont participé Mme de Palacio, vice-présidente, ou des fonctionnaires de la Commission. La vice-présidente a également pris part à des sessions de travail et commissions d'enquête de plusieurs parlements nationaux. Les résultats de ces manifestations et initiatives ont été intégrés dans le présent rapport et aideront la Commission à établir des conclusions.

La Vice-Présidente et les fonctionnaires de la Commission ont présenté le livre vert à l'occasion de près de 300 manifestations dans l'UE et des pays tiers. Ceci a été un point systématiquement repris pendant les réunions des sous-comités sur l'énergie avec les pays candidats. En outre, le livre vert figurait à l'ordre du jour de plusieurs réunions bilatérales à haut niveau entre la vice-présidente ou le directeur général et des interlocuteurs chinois, américains, japonais, russes, latino-américains et méditerranéens. De plus, des forums internationaux sur l'énergie organisés en Iran, Arabie saoudite, Amérique du Sud, etc. ont fourni une autre occasion de débattre les questions soulevées par le livre vert. Des discussions bilatérales concernant le livre vert ont eu lieu entre des fonctionnaires de la Commission et des représentants d'organisations internationales comme l'AIE, l'AIEA, le Conseil de coopération du Golfe et l'OPEP. Enfin, le livre vert a également été débattu à la conférence de la Commission sur l'énergie et les transports qui s'est tenue à Barcelone en octobre 2001.

Le site internet consacré au livre vert, qui contient le texte de la plupart des contributions soumises à la Commission, a reçu entre 200 et 250 visites par jour ouvrable tout au long de la consultation.

Des documents sur papier et un cédérom ont également été utilisés.

L'enthousiasme avec lequel les intéressés ont pris part au débat mérite d'être souligné. Une grande partie des personnes qui ont réagi ont respecté le format du questionnaire proposé dans le livre vert, mais nombre de contributions sont plus générales en ce qu'elles fournissent un commentaire global sur les questions relatives à la politique énergétique. Les réponses émanant d'organisations spécialisées ne concernent pas exclusivement leur secteur propre. Certains thèmes, comme l'importance du rendement énergétique, le rôle potentiel des énergies renouvelables et le changement climatique, ont suscité une réaction de presque tous les intéressés. D'autres, comme la taxation, ont été moins approfondis.

4. Les commentaires

4.1 Commentaires généraux

Globalement, la réaction à la publication du livre vert est très positive. Le calendrier et la volonté d'établir un dialogue ouvert et exhaustif sont bien accueillis. La plupart des intéressés estiment que le contenu du livre vert est équilibré et objectif, et reconnaissent que l'analyse des faits est poussée et fiable.

Bien qu'il existe de nombreuses définitions de la sécurité d'approvisionnement énergétique, parfois plus strictes que celles proposées dans le livre vert, un consensus se dégage concernant l'approche politique qui y est préconisée, laquelle développe des implications politiques dépassant les problèmes matériels et d'infrastructure posés par l'approvisionnement énergétique. Les correspondants ont apprécié de contribuer au

débat sur des questions plus générales comme les relations internationales, les problèmes géopolitiques, le changement climatique, les évolutions économiques et les technologies. Plus récemment, depuis les attaques terroristes aux États-Unis, la sécurité matérielle a suscité un intérêt croissant.

Concernant les mesures de politique énergétique, il est généralement admis, semble-t-il, que le marché intérieur de l'énergie et la mise en œuvre du protocole de Kyoto justifient des initiatives, une coordination ou collaboration au niveau européen. De même, le potentiel et la nécessité des économies d'énergie ne sont pas remis en question.

La consommation énergétique du secteur des transports a fait l'objet d'une grande attention. Le besoin s'est fait sentir de disposer de transports plus efficaces et plus propres, y compris en zone urbaine, reposant sur des réseaux publics plus performants et d'autres moyens de transport durables. De même, a été soulignée l'importance des technologies et des actions menées en matière de politique des transports afin de réduire la demande de pétrole.

La notion de cadre stratégique de l'approvisionnement énergétique a recueilli un large consensus et tout le monde admet qu'il est urgent de relever, au niveau de l'UE, les nouveaux défis que constituent la libéralisation des marchés et les engagements environnementaux. Pour ce qui est de l'ampleur de l'action à entreprendre, certains considèrent que les structures actuelles peuvent être ajustées afin de satisfaire à l'exigence d'un approvisionnement énergétique sûr, tandis que d'autres estiment que des changements plus radicaux s'imposent au niveau fiscal, socioéconomique et réglementaire.

Certains aspects du livre vert ont suscité des critiques. Par exemple, on a fait remarquer que les risques de dépendance vis-à-vis des importations étaient exagérés. De même, certains ont eu l'impression qu'on s'intéressait essentiellement aux combustibles traditionnels et pas assez à d'autres sources d'énergie, comme l'hydrogène, ou à l'exploitation accrue des ressources internes. Il a été suggéré d'accorder une plus grande attention à certains sujets comme la production combinée de chaleur et d'électricité, le marché du chauffage, l'internalisation des coûts externes et diverses formes de technologies nouvelles, par exemple les piles à combustible et les technologies propres du charbon. Certains correspondants auraient apprécié qu'on déterminât plus en détail le coût et les avantages des solutions de remplacement. D'autres encore ont jugé l'échelle de temps peu adaptée et auraient préféré des scénarios à l'horizon 2050, ou auraient souhaité disposer d'une vue plus générale, à l'échelle de la planète, qui tînt compte de l'évolution de l'offre et de la demande dans les pays tiers.

4.2 Réaction des institutions communautaires européennes

En ce qui concerne le Conseil et les États membres, un seul État a exposé sa position dans un document définitif à la date de fin octobre. Tous les autres ont présenté des documents provisoires à la présidence suédoise en début d'année. Lors du Conseil Énergie du 14 mai, les États membres ont manifesté leur soutien à l'initiative du livre vert et leur satisfaction quant à l'analyse effectuée. Le Conseil a reconnu la nécessité d'une stratégie à long terme visant à accroître la sécurité d'approvisionnement énergétique, qui définisse le rôle respectif de la Communauté et des États membres.

Parmi les questions qui ont retenu l'attention du Conseil, figurent la maîtrise de la demande énergétique, la gestion de la dépendance vis-à-vis des importations et les relations avec les pays fournisseurs. Un accord s'est dégagé sur le principe d'une diversification accrue des sources d'approvisionnement et des types d'énergie, dans le respect des prérogatives des États membres, et la nécessité d'une gestion active de la demande. Quant à savoir s'il convient de davantage gérer les stocks énergétiques au niveau communautaire, la question a donné lieu à bien des discussions.

Au Parlement européen (PE), trois commissions, celle sur les Affaires Economiques et Monétaires (EMAC), celle sur l'Industrie, le Commerce Extérieur, la Recherche et l'Énergie (ITRE), ainsi que celle sur l'Environnement, la Santé Publique et la Politique des Consommateurs (ENV) , ont étudié le livre vert. Le Parlement doit adopter son rapport final en novembre.

Dans son projet de rapport, le PE fait part de sa satisfaction concernant le livre vert et la définition de la sécurité d'approvisionnement énergétique au sens large qui y est privilégiée, encore qu'il aurait préféré que le document contînt des scénarios à l'horizon 2050. Le rapport met nettement l'accent sur deux domaines – rendement énergétique/maîtrise de la demande et diversification.

En ce qui concerne le rendement énergétique, la Commission est invitée à promouvoir une approche "intelligente" de l'utilisation de l'énergie. Le PE préconise également une politique de conservation de l'énergie dans les bâtiments et des efforts intensifs afin de favoriser l'utilisation de véhicules plus efficaces et de résoudre les problèmes de transport urbain.

Pour ce qui est de l'approvisionnement énergétique, le PE insiste sur la diversification des sources d'énergie (et, en particulier, sur la promotion des énergies renouvelables) et des filières d'approvisionnement. Sur la question nucléaire, le PE recommande à l'UE de maintenir le niveau de savoir-faire dans les États membres, de poursuivre les recherches sur la fusion, et de soutenir la mise au point de nouveaux concepts de réacteurs de fission plus sûrs et moins coûteux. Concernant le gaz, il suggère une politique volontariste visant à améliorer le réseau européen. Quant au pétrole, l'accent est mis sur le développement des relations avec les pays fournisseurs et de transit.

Dans son rapport, le PE est favorable à un financement des technologies propres du charbon, notamment à une initiative européenne concernant la mise au point d'une centrale thermique au charbon à zéro émission, et à un soutien accru, en termes relatifs et absolus, des énergies renouvelables. Il préconise également de mener des actions afin de promouvoir la production combinée de chaleur et d'électricité et les énergies de substitution, comme la combustion des déchets.

Le rapport comprend une série d'initiatives spécifiques, parmi lesquelles

- un traité relatif au développement du secteur des énergies renouvelables
- une exigence énergétique nationale dans le cadre de laquelle les États membres seraient autorisés à financer des sources d'énergie conformément au principe de l'intérêt public
- une échelle énergétique classant les sources d'énergie par ordre de préférence
- une coopération accrue avec les pays candidats
- des impôts et des incitations fiscales ciblés
- l'intégration de l'impact environnemental dans le prix de l'énergie

- des accords volontaires avec les entreprises
- des actions ciblées dans le secteur des transports.

Le PE suggère que la Commission joue un rôle plus important au niveau de la coordination des politiques énergétiques nationales, dans l'intérêt de l'ensemble de la Communauté, ainsi que sur la scène diplomatique internationale vis-à-vis des pays fournisseurs et de transit et au sein des organisations internationales dont l'OMC. Tout en reconnaissant l'importance du principe de subsidiarité et en précisant les domaines dans lesquels les autorités nationales et locales doivent intervenir, le PE invite les États membres à inclure dans le traité CE un chapitre sur la politique énergétique lors de la prochaine CIG.

Dans son avis, le Comité économique et social (CES) réserve un accueil favorable au livre vert et souligne la nécessité de diversifier les sources et de disposer d'un cadre européen en matière d'approvisionnement énergétique qui reconnaisse le droit des États membres à prendre leurs propres décisions politiques dans ce domaine. Comme la commission ITRE, le CES aurait préféré une perspective à plus long terme. Afin d'atteindre les objectifs concernant les gaz à effet de serre, le CES recommande de maintenir la part de l'énergie nucléaire au moins à son niveau actuel.

Dans son avis, le CES demande à la Commission de réfléchir aux actions qui pourraient être entreprises afin d'aider des pays tiers à élaborer des politiques de développement durable. Le CES invite également la Commission à analyser plus en profondeur l'importance de l'énergie pour les économies nationales et l'impact des décisions de politique énergétique sur la croissance économique et la compétitivité. Il recommande aussi d'associer plus étroitement la politique énergétique aux autres politiques de l'UE, comme celles concernant le climat, la recherche et l'agriculture.

Le Comité des régions (CdR) se réjouit de l'attention accordée à l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment. Il recommande d'évaluer la contribution de l'énergie nucléaire selon des critères très généraux et différents des autres combustibles, et estime que les risques d'accidents et de pollution nucléaires doivent être intégrés dans l'analyse au même titre que la lutte contre le réchauffement planétaire. Le CdR est partisan d'accorder la priorité à la gestion de la demande et fait part de son inquiétude concernant l'impact de la libéralisation du marché de l'énergie sur la maîtrise de la demande. Le Comité propose que des objectifs de rendement énergétique, accompagnés de plans d'action, soient fixés pour les États membres. Il considère que la politique fiscale est un instrument indispensable à la maîtrise de la demande et préconise l'ajout au Traité d'un chapitre sur l'énergie.

Dans son avis, le Comité consultatif CECA approuve la proposition de la Commission de maintenir à un niveau minimum la production interne de charbon pour des raisons de sécurité d'approvisionnement énergétique. Le document souligne également l'importance des technologies propres du charbon pour garantir un développement durable.

Les États membres de l'EEE AELE sont d'avis que leur contribution au marché intérieur n'est pas suffisamment prise en compte dans le livre vert. Le fait que la distance entre les ressources de gaz et le marché soit de plus en plus grande entraîne une augmentation des coûts d'infrastructure. Assurer un développement accru des ressources dans les États de l'EEE AELE renforcera la sécurité d'approvisionnement énergétique en Europe.

Le comité consultatif de l'EURATOM a favorablement accueilli le livre vert. Il considère le nucléaire comme une source d'énergie durable qui est déterminante pour atteindre les objectifs du protocole de Kyoto. Le Comité estime également que l'UE doit jouer un rôle dans la promotion et le développement du nucléaire au niveau européen, mais ne doit pas adopter de législation qui limiterait le choix des États membres dans ce domaine.

Le Comité Scientifique et Technique (CST) EURATOM a également bien accueilli le livre vert. Tout en soulignant les efforts considérables déployés en matière de conservation de l'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables, le CST soutient qu'il est essentiel que l'UE continue à aider et encourager le plus possible la recherche et le développement en ce qui concerne les méthodes de substitution pour la production d'électricité et l'énergie nucléaire.

4.3 Réaction des entreprises

Tout le monde s'accorde à reconnaître que les combustibles solides, d'origine communautaire et importés, contribuent à la diversification de l'approvisionnement dans le système de production d'énergie.

Dans l'industrie houillère, notamment au Royaume-Uni, les entreprises trouvent que la fermeture des mines non compétitives en Europe ne doit pas entraîner une réduction de la consommation européenne de charbon. L'industrie houillère allemande approuve les futures subventions en faveur du charbon pour des raisons de sécurité d'approvisionnement. En Espagne, les entreprises souhaiteraient que le charbon, importé autant que communautaire, demeurât une source d'énergie électrique pour des raisons de prix et de sécurité d'approvisionnement. Les technologies propres du charbon peuvent permettre de réduire les émissions (y compris les émissions de CO₂ par un accroissement du rendement énergétique) et finalement conduire à une fixation du CO₂. Aussi la Commission doit-elle promouvoir ces technologies, dont la fixation du CO₂, en proposant par exemple que les fournisseurs soient tenus d'acheter de l'électricité produite de cette manière. Parmi les technologies propres, c'est la gazéification du charbon qui est privilégiée pour des raisons techniques. Comme le gaz de houille et le gaz naturel peuvent être utilisés en remplacement l'un de l'autre, la gazéification du charbon offre en outre une certaine souplesse et peut contribuer à enrayer la hausse du prix du gaz.

Les entreprises du secteur du lignite font remarquer que l'électricité produite à partir de ce combustible fossile est sûre et compétitive, mais que les taxes sur le CO₂ ou les permis d'émissions risquent de fausser la concurrence au niveau du choix des combustibles pour la production d'énergie.

Les compagnies pétrolières et gazières signalent que, dans la situation actuelle, un approvisionnement sûr et peu coûteux est garanti pour des décennies. Elles ne voient pas la nécessité d'un changement radical, mais sont disposées à œuvrer plus efficacement, au niveau international, pour créer des conditions d'investissement plus sûres dans les pays fournisseurs et de transit, et à accorder une importance accrue aux hydrocarbures communautaires. En revanche, elles sont opposées à toute taxe nouvelle sur les énergies traditionnelles. Elles conviennent qu'il faut s'attaquer au problème du changement climatique qui, à leur avis, favorisera davantage le gaz, et décrivent les mesures prises dans leur secteur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'industrie nucléaire est également opposée à toute taxe nouvelle et demande à la Commission d'exposer, de façon claire et exhaustive, le rôle que l'énergie nucléaire peut jouer en matière de sécurité d'approvisionnement énergétique et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises du secteur font valoir que l'industrie nucléaire est la seule qui assume la responsabilité de ses déchets et que la gestion de ces derniers est désormais techniquement possible et dépend uniquement de l'acceptation par l'opinion publique. Elles ne voient aucune raison de traiter le nucléaire différemment des énergies renouvelables puisque, dans les deux cas, il n'est produit pratiquement aucune émission de CO₂. Elles soutiennent également que l'uranium provient de sources très sûres: bien que, dans l'UE, presque tout l'uranium soit importé, avancement-elles, il existe à travers le monde de nombreuses sources traditionnelles d'uranium dont la disponibilité, qui plus est, n'est pas menacée par des problèmes politiques. À l'intérieur de l'UE, sont également disponibles des stocks importants de matière fissile permettant la production normale d'énergie nucléaire pendant trois ou quatre ans. En outre, elles fournissent une justification économique du nucléaire en soulignant la stabilité des prix de l'uranium et la faible proportion représentée par le coût du combustible brut dans le prix final de l'électricité ainsi produite.

Le secteur des énergies renouvelables, qui regroupe des entreprises opérant dans les domaines de la biomasse, des déchets, de l'énergie photovoltaïque/solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique, décrit les possibilités qu'offrent ces sources d'énergie de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter l'approvisionnement énergétique interne et donc de réduire les importations et les paiements extérieurs, de développer la fourniture d'énergie et l'économie au niveau local, de créer des emplois et des débouchés, et de prévoir une solution à long terme en la matière. Les entreprises préconisent des mesures afin de remédier au déséquilibre commercial qui, à leurs yeux, favorise les énergies traditionnelles. Certaines soutiennent qu'une restructuration progressive, mais radicale, du marché de l'énergie est nécessaire pour parvenir à un système d'approvisionnement durable.

Les compagnies d'électricité soulignent qu'il est important, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement électrique, de prévoir de nouvelles capacités de production – tout en maintenant le nucléaire à un niveau significatif –, de nouvelles lignes de transmission et de nouvelles interconnexions entre certains États membres. Elles reconnaissent que l'ouverture du marché intérieur a entraîné une réduction des réserves de puissance dont la capacité appropriée doit être déterminée par des mécanismes commerciaux sans qu'il faille fermer les centrales électriques de secours. La question de la production distribuée est de plus en plus à l'ordre du jour.

Le secteur de la production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) et du chauffage et refroidissement urbains est partisan d'une mesure politique de l'UE dans ce domaine – par exemple une directive spécifique à la PCCE prévoyant notamment un mécanisme de répartition des charges et des objectifs de PCCE négociés (au moins 18% en 2010) – et d'exigences à fixer aux États membres.

Les entreprises consommatrices d'énergie sont favorables à la libéralisation du marché comme moyen de garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique et rejettent le recours à la taxation (hausse des prix) pour agir sur la demande. Pour ces entreprises, il est prioritaire de disposer d'infrastructures énergétiques adaptées et sûres.

Les syndicats sont partisans d'une approche plus interventionniste et préconisent de recourir aux taxes et à la réglementation pour inciter les consommateurs à utiliser des sources d'énergie plus durables. Pour ce qui est des technologies d'énergie renouvelable, les incitations permettraient, à leur avis, la formation de marchés de masse, la réalisation d'économies d'échelle et une baisse des prix. Ils seraient favorables à des règles concernant l'accroissement du rendement énergétique et l'entretien approprié de l'équipement, ainsi qu'à un cadre communautaire dans le domaine fiscal, réglementaire et des aides d'État. Ils mettent également l'accent sur le potentiel offert par les nouvelles formes d'énergie en termes d'emploi et d'innovation.

4.4 Réaction du grand public

Quoique relativement peu nombreuses, les réponses des particuliers, des autorités locales, de leurs représentants et des ONG sont intéressantes et de grande qualité. Ces réponses contiennent, en particulier, une forte proportion de suggestions pratiques pour améliorer les perspectives d'approvisionnement énergétique. En général, les réponses "non industrielles" sont favorables à une action volontariste des pouvoirs publics, et démontrent que le public est bien disposé à l'égard d'un changement radical de structures.

5. Les arguments

5.1 Accroître le rendement énergétique / maîtriser la demande d'énergie

Le rendement énergétique est considéré par tout le monde comme un instrument essentiel de la politique (d'approvisionnement) énergétique. L'énorme potentiel représenté par les économies d'énergie est fréquemment mentionné et, d'après une contribution, il serait possible d'économiser jusqu'à 70% de l'énergie consommée dans les bâtiments. Il est généralement admis que les économies d'énergie constituent l'un des moyens de réduire la demande énergétique et les importations, de dissocier la croissance du PIB de l'augmentation de la consommation d'énergie, et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La nécessité d'accroître le rendement énergétique dans tous les secteurs (bâtiment, transports et industrie) est mise en évidence dans plusieurs réponses. Sont aussi évoqués les avantages supplémentaires offerts sur le plan économique et de l'emploi.

En dépit de ce large consensus, les recommandations varient considérablement dès lors qu'il s'agit de préciser dans quelle mesure il convient d'utiliser des instruments réglementaires, taxes ou autres incitations financières, et à quel niveau il est préférable d'intervenir. Très souvent, l'UE est considérée comme le niveau approprié pour la fixation d'objectifs, tandis que les organismes locaux sont jugés plus aptes à prendre des mesures ciblées.

D'après les réponses reçues, toutes les solutions, y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, méritent d'être étudiées, mais ce sont les économies d'énergie dans les bâtiments qui sont considérées comme le moyen le plus rapide, le moins coûteux et le plus réaliste d'obtenir un résultat à court terme. Les incitations à accroître le rendement énergétique dans les bâtiments neufs et anciens sont très favorablement accueillies. Dans les transports, l'accent est mis sur les carburants de substitution, les véhicules à faibles émissions, les réseaux urbains de transports publics et le développement du rail et de la navigation au détriment de la route. Toutefois, la mesure dans laquelle on doit recourir à des méthodes volontaristes, réglementations ou incitations fiscales pour réaliser ces économies d'énergie est un sujet beaucoup plus controversé.

5.2 Diversification de l'approvisionnement

La diversification accrue de l'approvisionnement est un thème récurrent dans les réponses reçues. Cette diversification est envisagée sous des aspects différents: diversification des sources d'énergie (la question étant notamment de savoir s'il faut inclure le nucléaire et si la demande croissante de gaz ne nuit pas à la diversité); diversification des mécanismes d'approvisionnement (trouver l'équilibre entre importations et ressources internes, entre interconnexion des réseaux et production locale); et diversification des fournisseurs (la dépendance accrue vis-à-vis de l'OPEP (pétrole) et de la Russie (gaz) a souvent été signalée).

On considère que l'un des principaux moyens d'améliorer les perspectives d'approvisionnement énergétique consiste en une diversification accrue.

Presque tout le monde juge indispensable d'exploiter les énergies renouvelables pour diversifier les approvisionnements et en accroître la sécurité. En revanche, il y a des divergences d'opinion en ce qui concerne leur potentiel véritable, le calendrier, les fonds et le cadre de soutien requis. Sur le plan des mesures, d'aucuns suggèrent de réserver les fonds publics aux technologies en phase de pré-commercialisation, tandis que d'autres estiment nécessaire de revoir complètement les politiques fiscale, éducative et d'aménagement du territoire.

Les biocarburants et carburants de substitution destinés aux transports suscitent un grand intérêt du point de vue environnemental et de la sécurité d'approvisionnement. Pour certains, il est cependant peu probable qu'on atteigne l'objectif de 20% vu l'ampleur des changements structurels que cela impliquerait. Par exemple, on s'intéresse beaucoup à l'hydrogène et aux piles à combustible, même si d'aucuns se demandent comment l'hydrogène serait produit.

La biomasse, qu'elle soit associée ou pas aux combustibles traditionnels, fait généralement l'objet d'une grande attention.

En ce qui concerne les combustibles traditionnels, les possibilités offertes par l'huile lourde, la liquéfaction chimique et les sables bitumineux sont signalées.

De nombreux correspondants approuvent la façon dont la question nucléaire est abordée dans le livre vert, notamment parce qu'on offre ainsi une vue d'ensemble de l'approvisionnement énergétique et que, en se concentrant sur les faits, on dédramatise le problème. Les opinions concernant l'énergie nucléaire sont très divergentes: certains admettent qu'on la maintienne au moins à son niveau actuel, d'autres la rejettent catégoriquement. Il est parfois reproché au livre vert de ne pas dresser un

tableau complet des avantages potentiels offerts par l'énergie nucléaire en matière de sécurité de l'approvisionnement. À l'opposé, d'autres font valoir que le livre vert accorde trop d'importance au nucléaire et que cette énergie n'a pas fait ses preuves au niveau économique, de la sécurité, de la protection civile et de la gestion des déchets. Le recours à l'énergie nucléaire comme moyen d'action contre le changement climatique suscite un large éventail d'opinions (voir aussi la partie 5.5).

Concernant les technologies énergétiques, l'aide communautaire en faveur du développement technologique est généralement bien acceptée. Dans de nombreuses réponses, il est recommandé d'accroître l'aide communautaire destinée à l'énergie photovoltaïque, à d'autres sources d'énergie renouvelables et aux technologies propres du charbon. Certaines critiques portent sur le manque d'investissement dans le développement technologique pour l'exploitation des réserves internes de combustibles fossiles. Par ailleurs, des réserves sont émises quant au niveau de l'investissement communautaire en faveur de la technologie de la fusion et certains suggèrent même de réaffecter intégralement ce budget au développement des énergies renouvelables.

5.3 Marché intérieur, conditions de concurrence équitables et réseaux transeuropéens

Il existe un large consensus en faveur de marchés de l'énergie stables, concurrentiels et ouverts, mais les opinions divergent quant à savoir quel type d'intervention publique est nécessaire et dans quelles proportions. Même parmi les partisans de la libéralisation des marchés, certains préconisent des mécanismes complémentaires afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement.

Les réactions aux propositions de renforcement du marché unique de l'énergie sont très contrastées: certains y adhèrent totalement et demandent une intégration et un dégroupage accrus du marché, d'autres craignent qu'une concurrence plus vive, la préférence accordée à des combustibles primaires moins coûteux et à une baisse des prix à la consommation ne mettent en danger la sécurité d'approvisionnement à long terme.

Si la création du marché intérieur est généralement bien accueillie dans les secteurs industriels classiques, tout changement du régime fiscal, autre qu'une harmonisation limitée des taxes sur les carburants au lieu de consommation, recueille peu de succès.

Les secteurs industriels classiques rejettent aussi la proposition de taxation des combustibles traditionnels afin de promouvoir les énergies renouvelables, soit au motif que, dans la pratique, c'est déjà le cas, soit parce qu'ils craignent qu'une augmentation des taxes n'entraîne une hausse du prix des combustibles au détriment de la compétitivité internationale. Le secteur des énergies renouvelables estime, pour sa part, qu'un ajustement du régime fiscal est nécessaire à la création de conditions de concurrence plus équitables pour toutes les sources d'énergie.

Concernant un sujet connexe, les aides d'État, l'industrie des hydrocarbures est favorable à une suppression progressive des aides destinées au secteur du charbon, alors que ce dernier est partisan de subventions ou d'investissements publics de façon à maintenir une base de production interne pour des raisons sociales et de sécurité d'approvisionnement. Les opinions divergent quant au niveau d'aides d'État dont ont bénéficié ou continuent de bénéficier le secteur nucléaire et le secteur des hydrocarbures. Aux yeux de certains observateurs non industriels, les aides d'État

précédemment accordées aux combustibles traditionnels empêchent les énergies renouvelables d'être compétitives.

Si tout le monde, en particulier dans les entreprises, reconnaît qu'il est important d'améliorer les réseaux internes et d'achever les réseaux trans-européens, les opinions sont assez diverses à propos des moyens d'y parvenir et d'y investir. Il est généralement admis que leur intérêt stratégique justifie une aide publique, notamment en ce qui concerne l'accès aux capacités de production électrique de réserve. Certains approuvent l'idée de placer les réseaux de distribution sous le contrôle des pouvoirs publics. D'autres sont favorables à un accès plus large des tiers aux réseaux dans le cadre des processus de Florence et de Madrid.

5.4 Dépendance vis-à-vis des importations et relations avec les pays fournisseurs / de transit

Il est généralement admis que la dépendance vis-à-vis des importations est inévitable – dans certains États membres, elle atteint déjà 80% – et le défi consiste à gérer ou contrôler cette dépendance pour éviter les crises. Divers moyens sont préconisés, comme les économies d'énergie, le recours accru aux énergies renouvelables, le développement des infrastructures internes et externes, l'instauration d'un marché ouvert et performant, l'approfondissement du dialogue producteur-consommateur, l'amélioration des contrôles, des mesures visant à stabiliser les structures d'investissement dans les pays fournisseurs, etc. ou une combinaison de tous ces moyens ou de plusieurs d'entre eux.

Plusieurs intéressés font valoir que, dans l'EEE, la Norvège est un partenaire fiable, au même titre qu'un État membre. D'autres ont toute confiance dans la Russie car elle a de bons antécédents et dépend des recettes tirées de ses exportations d'énergie vers l'UE.

Pour ce qui est des stocks, l'éventuelle modification des dispositions actuelles soulève peu d'enthousiasme. Dans la plupart des réactions à ce sujet, les intéressés rejettent toute nouvelle compétence de la Communauté dans le domaine des stocks pétroliers, lesquels sont considérés comme relevant de la responsabilité de l'AIE ou des États membres, encore que certains suggèrent d'améliorer la coordination. Toutefois, d'aucuns font part de leur inquiétude quant aux perspectives, à moyen et long termes, en matière de sécurité d'approvisionnement en gaz et, de ce fait, de stockage du gaz. Concernant les stocks pétroliers, les compagnies n'excluent pas l'éventualité de les accroître – le chiffre de 150 jours a été mentionné. Pour l'industrie pétrolière, ce sont les investissements supplémentaires pouvant s'avérer nécessaires et le coût pour le consommateur qui importent. La possibilité de stocker la biomasse est évoquée.

De nombreux correspondants se réjouiraient de voir la Communauté jouer un plus grand rôle sur la scène mondiale. Approfondir le dialogue producteur-consommateur, entretenir des relations plus étroites et plus dynamiques avec les pays producteurs et de transit, poursuivre le partenariat UE-Russie (parallèlement à la ratification par la Russie de la Charte de l'énergie) et faciliter les relations avec les pays de transit sont autant d'actions qui recueillent un large soutien. Les compagnies pétrolières et gazières insistent sur la nécessité de disposer de structures d'investissement stables dans les pays fournisseurs et de transit.

L'importance d'entretenir de bonnes relations avec les pays de transit et d'y bénéficier de conditions d'investissement favorables est soulignée à plusieurs reprises. Il est

également recommandé de perfectionner les techniques afin de réduire les pertes durant le transport. L'industrie des hydrocarbures, en particulier, insiste beaucoup sur la nécessité d'accroître le volume des importations et d'apporter un soutien politique aux initiatives du secteur privé qui, dans les pays tiers, visent à améliorer les connexions avec les infrastructures européennes et internationales.

5.5 Environnement et changement climatique

La détérioration de l'environnement régional et mondial du fait de la production et de la consommation d'énergie est une préoccupation commune à la majorité des correspondants. Néanmoins, s'agissant de déterminer ce qui devrait ou pourrait être fait pour y remédier, et par qui (voir les parties sur le rendement énergétique et la diversification ci-dessus), l'éventail d'opinions est très large. Certes, les politiques de développement durable qui préservent l'environnement sont en général bien accueillies, mais la question qui fait débat est de savoir dans quelle mesure ces politiques sont compatibles avec la compétitivité internationale.

Le changement climatique est considéré par tous comme un problème urgent et délicat. Les mesures visant à s'y attaquer bénéficient d'un soutien unanime et on observe une même détermination à respecter les engagements de Kyoto. Le lien existant entre changement climatique et utilisation de l'énergie est fréquemment rappelé, tout comme l'urgence qu'il y a à se conformer aux engagements pris en la matière.

À quelques exceptions près, on pense que la décision des États-Unis ne devrait pas influencer sur la position de l'UE. En revanche, les opinions divergent quant à savoir si l'UE est en voie d'atteindre les objectifs de Kyoto et ce qui devrait être fait pour avoir plus de chances d'y parvenir.

Le postulat selon lequel les problèmes de changement climatique et de sécurité d'approvisionnement doivent amener à réexaminer le rôle de l'énergie nucléaire suscite des réactions très diverses. Dans le secteur des énergies traditionnelles, on affirme que l'UE ne pourra pas atteindre les objectifs de Kyoto sans maintenir le nucléaire à son niveau actuel. À quoi il est souvent rétorqué que, en associant rendement énergétique et exploitation des énergies renouvelables, il est possible d'obtenir les nécessaires réductions d'émissions de gaz à effet de serre. L'industrie houillère, entre autres, préconise d'investir dans les technologies propres du charbon, dans et hors de l'UE, conformément au mécanisme de flexibilité de Kyoto afin de contenir les émissions de gaz à effet de serre. Les compagnies gazières attirent l'attention sur les avantages écologiques de leur combustible. Et quelques correspondants rappellent que le nucléaire est exclu des mécanismes pour un développement propre du protocole de Kyoto.

6. Les questions posées par le livre vert

Il ressort clairement de l'analyse ci-dessus que les réponses apportées aux questions du livre vert traduisent une grande variété de points de vue et d'appréciations. Malgré cette diversité d'opinions, des tendances se dessinent, qui sont brièvement exposées ci-après. Il convient peut-être de souligner que l'impact des événements du 11 septembre 2001 et leurs répercussions sur les questions soulevées dans le livre vert n'ont alimenté que récemment les contributions écrites.

1. Dépendance vis-à-vis des importations – Une gestion appropriée de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur est plus importante que le niveau réel de cette dépendance.
2. Rôle de l'UE – La fonction communautaire de coordination des politiques est intéressante si elle s'exerce dans un cadre qui respecte les prérogatives et les compétences des États membres en matière de politique énergétique. Il est fréquemment signalé que la politique énergétique a acquis une nouvelle dimension communautaire en raison de la création du marché intérieur, des problèmes de changement climatique et de sécurité d'approvisionnement. C'est pourquoi certains préconisent l'ajout au Traité d'un chapitre consacré à l'énergie.
3. Taxation et aides d'État – Les problèmes de fiscalité doivent être abordés. Il n'est pas vain d'envisager les écotaxes comme un instrument de politique environnementale et énergétique. Des mesures doivent être prises pour éviter les distorsions de concurrence comme celles provoquées, en 2000, par les réactions unilatérales de certains États membres aux mouvements de protestation des transporteurs routiers face à la fluctuation du prix du pétrole. En ce qui concerne les aides d'État, l'initiative de la Commission de dresser un inventaire des aides existant dans le secteur de l'énergie, qui constitue une base de propositions solide et objective, est bien accueillie.
4. Dialogue producteur-consommateur – Les questions environnementales doivent être intégrées dans les accords internationaux. La Russie doit ratifier la Charte de l'énergie.
5. Stocks – Il n'est pas vraiment urgent de changer le système actuel des stocks même si des améliorations pourraient y être apportées. La prudence dont font preuve nombre de correspondants à l'idée d'utiliser les stocks pétroliers pour lutter contre la spéculation ne sera peut-être plus de mise à l'avenir du fait des progrès récemment accomplis, notamment à propos du mécanisme de crise de l'Agence internationale de l'énergie qui constitue le premier exemple d'utilisation commune des stocks afin de gérer le marché. Il subsiste un point d'interrogation concernant les besoins futurs en stocks de gaz.
6. RTE – Le rôle de l'UE est d'instaurer et de maintenir un cadre dans lequel les réseaux puissent se développer et qui offre des conditions d'investissement favorables. Les normes écologiques et de sécurité doivent être respectées.
7. Énergies renouvelables – Les énergies renouvelables doivent être soutenues, du moins tant qu'elles n'ont pas atteint la phase commerciale. Les opinions divergent en ce qui concerne les fonds et le cadre de soutien requis. Les industries traditionnelles ne souhaitent pas qu'elles-mêmes ou leurs clients en supportent le

coût, mais des solutions de remplacement ont été proposées. Les possibilités de diffusion des technologies relatives aux énergies renouvelables dans les pays en développement suscitent un certain intérêt.

8. Rôle du nucléaire – Il est nécessaire de poursuivre les recherches afin d'accroître la sûreté nucléaire et de résoudre le problème de l'élimination et de la gestion des déchets. Il n'y a pas d'accord de vues concernant l'intérêt du nucléaire pour les stratégies de lutte contre le changement climatique.
9. Économies d'énergie, sécurité de l'approvisionnement et Kyoto – Le rendement énergétique, qui permet de limiter la demande d'énergie dans tous les secteurs, est considéré comme un moyen essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la sécurité d'approvisionnement énergétique.
10. Biocarburants – Les biocarburants sont particulièrement prometteurs dans le secteur des transports. Il convient d'évaluer leur impact environnemental à plus grande échelle.
11. Économies d'énergie dans les bâtiments – Les incitations à accroître le rendement énergétique dans les bâtiments neufs et anciens sont très bien accueillies.
12. Économies d'énergie dans les transports – L'accent est surtout mis sur les carburants de substitution mais il existe un large consensus concernant l'intermodalité, la réduction du fret et l'investissement dans les transports publics.
13. Développement durable – Les technologies énergétiques propres sont l'une des clés du développement durable.

7. Perception du rôle de la Communauté européenne

Les réponses reçues prouvent que le principe de subsidiarité est communément admis. En outre, on estime généralement qu'il est important que les actions aux niveaux local, national et européen soit complémentaires. Toutefois, il y a eu de grandes discussions concernant le rôle effectif, potentiel ou souhaitable de la Commission et des États membres et le type de mesures qu'il appartient à la Communauté de prendre (notamment dans le domaine des stocks, de la fiscalité ou de la réglementation).

Si l'extension des attributions de la Communauté est généralement vue d'un bon œil, les opinions divergent concernant les domaines et l'ampleur de ces attributions. Par exemple, les correspondants estiment en général que la Communauté est le niveau approprié pour traiter des questions internationales (changement climatique, dialogue producteur-consommateur). Cependant, les mêmes correspondants s'opposent à un accroissement des compétences communautaires en matière de stocks. De la même façon, il n'est pas rare que l'auteur d'une contribution se réjouisse de l'aide communautaire en faveur du développement technologique mais soutienne que la responsabilité de sa mise en œuvre relève du niveau local.

En général, le secteur des énergies traditionnelles préférerait que la Communauté s'efforçât avant tout de mettre en place un marché unique performant, d'assurer le bon fonctionnement de marchés internationaux de l'énergie concurrentiels et de garantir des conditions d'investissement favorables dans les pays tiers. La Commission est

perçue comme un organe de coordination des politiques des États membres afin d'atteindre des objectifs partagés, ou de supervision de la législation sur le marché intérieur. Aux yeux de certains, la Commission déploie des efforts diplomatiques pour améliorer les structures internationales d'investissement.

Quelques correspondants seraient favorables à des compétences communautaires accrues dans le domaine fiscal afin de veiller, en particulier, à l'internalisation des coûts externes de façon équilibrée dans toute l'UE. L'idée d'un cadre communautaire relatif aux aides d'État est également bien acceptée. Ont été cités d'autres domaines dans lesquels la Communauté pourrait s'impliquer davantage: investir dans les technologies des énergies renouvelables; réseaux trans-européens et infrastructures européennes de réseaux; cadre réglementaire applicable au rendement énergétique; stratégie européenne de l'énergie solaire; systèmes européens d'audit énergétique; et, plus généralement, propositions en faveur d'une énergie plus propre, qu'il s'agisse de carburants plus propres destinés aux transports, de production combinée de chaleur et d'électricité ou de fixation du CO₂.

8. Propositions concrètes tirées des réponses

Les réactions au livre vert ont fait naître un grand nombre d'idées. Certains correspondants ont recommandé d'étudier la possibilité de généraliser, au niveau européen, des actions menées au niveau national ou local. Plusieurs suggestions ont été formulées en matière de législation, par exemple de nouvelles directives relatives au rendement énergétique, aux biocarburants, à la biomasse, à la PCCE, aux normes de performances, à l'entretien des appareils, aux systèmes d'urgence. Il a été fréquemment proposé de renforcer les programmes et plans d'action existants.

Diverses propositions ont été faites afin d'adapter les cadres relatifs à l'octroi de licences, aux infrastructures, à la taxation, aux crédits bancaires et aux incitations à la consommation.

Plusieurs recommandations incitaient à faciliter l'adoption des énergies renouvelables, notamment en leur réservant un accès prioritaire au réseau de distribution et en réduisant la part de l'électricité produite à partir d'énergies traditionnelles.

Certains correspondants suggèrent de créer de nouveaux réseaux ou agences, comme c'est le cas dans le secteur du transport d'énergie.

L'élaboration de scénarios est un autre domaine auquel il est conseillé de consacrer davantage d'efforts.

Plus récemment, depuis le 11 septembre en l'occurrence, les réactions ont traduit de nouvelles préoccupations, à savoir renforcer la sécurité des installations et préparer des plans d'urgence applicables en cas d'interruption de l'approvisionnement ou d'attaque terroriste sur une centrale nucléaire par exemple.

9. Activités de la Commission dans le domaine de la sécurité d'approvisionnement énergétique depuis la parution du livre vert

Depuis novembre 2000, la Commission a publié un paquet de mesures visant à achever le marché intérieur² tout en garantissant un approvisionnement sûr. Il s'agit notamment des textes suivants:

- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 96/92/CE et 98/30/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et du gaz naturel et
- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité.

Depuis la publication du livre vert, a été approuvée la nouvelle directive Énergies renouvelables³ qui fixe notamment des objectifs nationaux concernant la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité.

Le livre blanc de la Commission sur les transports⁴, qui était annoncé dans le livre vert, a maintenant été adopté.

Le paquet "biocarburants"⁵, adopté par la Commission le 7 novembre 2001, comprend une communication sur les carburants de substitution destinés aux transports et des scénarios à l'horizon 2020, une proposition de directive fixant la part minimale des biocarburants dans le volume global des carburants destinés aux transports (diesel et essences) à 2% d'ici à 2005 et 5,75% d'ici à 2010, et une proposition de modification de la directive 92/81 relative à la taxation des hydrocarbures permettant aux États membres d'appliquer des réductions de taxe aux biocarburants.

Le 25 juillet 2001, la Commission a approuvé une proposition de règlement du Conseil concernant les aides d'État à l'industrie houillère⁶ visant à aider les États membres à créer un socle de sources internes d'énergie primaire afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique.

En outre, la Commission a proposé une directive sur la performance énergétique des bâtiments⁷ visant à instaurer une méthodologie intégrée commune de calcul de la performance énergétique des bâtiments neufs et existants, de certification des bâtiments et d'inspection périodique des installations de chauffage et de refroidissement.

Enfin, le projet de proposition de 6^e programme-cadre de RDT met l'accent sur le développement durable et l'approvisionnement énergétique.

² COM(2001) 125 final du 13.03.2001.

³ Directive 2001/77/CE du Parlement européen et du Conseil, du 27 septembre 2001, relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables sur le marché intérieur de l'électricité, JO L 283 du 27.10.2001, p. 33.

⁴ "La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix" COM(2001) 370 final.

⁵ COM(2001) 547 du 7.11.2001.

⁶ COM(2001) 423 final.

⁷ COM(2001) 226 final.

En 2000, la Commission a commandé une étude sur la façon dont le public perçoit les questions de politique énergétique, étude dont le rapport final a été présenté à l'été 2001. Ce rapport a été établi sur la base d'entretiens avec des ressortissants de tous les États membres. Même si l'on a observé une large gamme de comportements, et des différences d'un État membre à l'autre, six conclusions générales ont pu être tirées:

- Le public perçoit le pétrole et le gaz comme des sources d'énergie vitales.
- L'énergie nucléaire est considérée comme étant une réalité inévitable.
- Le public refuse les hausses du prix de l'énergie et doute que le marché intérieur de l'énergie profite au consommateur.
- Il existe un large consensus en faveur du développement des énergies renouvelables.
- Les gens ne sont pas disposés à agir d'eux-mêmes car ils pensent que leur action n'aura pas d'effet. Ils attendent des pouvoirs publics qu'ils agissent.
- Dans le domaine de l'énergie, il convient que la Communauté prenne des initiatives.

Le communiqué du G8 à Gênes, dont la Commission est signataire, conduira à prendre de nouvelles initiatives en matière d'énergies renouvelables. Par exemple, il a permis de faire avancer la nouvelle communication sur la coopération avec les pays en développement dans les domaines du rendement énergétique et des énergies renouvelables.

10. Conclusion

Le livre vert de la Commission sur la sécurité d'approvisionnement énergétique a été très bien accueilli. Une grande diversité de participants, issus de nombreux secteurs industriels et de tous les États membres, y ont réagi. Sa parution a été étayée par des manifestations, des documents électroniques et sur papier et des réunions à travers les États membres et des pays tiers. Même si les réponses émanant d'organismes de dimension européenne et d'associations professionnelles du secteur de l'énergie prédominant, des efforts ont été faits pour faire participer des particuliers, de petits consommateurs et d'autres secteurs d'activité que celui de l'énergie dans le cadre de manifestations et à l'aide de l'internet.

Les personnes qui ont réagi au livre vert en ont salué la pertinence, la teneur, les objectifs et le calendrier. Il est communément admis qu'un tel livre vert est à même de traiter les questions d'approvisionnement énergétique sous tous leurs aspects et, plus généralement, les problèmes de politique énergétique. De même, on estime en général que, sous l'effet conjugué du changement climatique et de la libéralisation des marchés de l'énergie, il devient de plus en plus urgent de définir des stratégies communautaires en matière d'approvisionnement énergétique.

L'évolution plus générale de la situation internationale depuis la publication du livre vert et, en particulier, les incertitudes qu'ont fait naître les attaques du 11 septembre aux États-Unis et leurs répercussions, ont confirmé l'un des messages essentiels du livre vert, à savoir qu'il faut élaborer d'urgence des stratégies adaptées pour pouvoir gérer les risques à court et long termes inhérents à la sécurité de l'approvisionnement.

Au moment de l'établissement du présent rapport, le débat n'était pas encore clos. Aussi la Commission invite-t-elle les États membres qui n'ont pas encore réagi officiellement au livre vert à lui soumettre des contributions écrites.

La proposition de rapport complet sur la consultation, dont la parution est prévue au printemps 2002, et le document sur la sécurité d'approvisionnement énergétique préparé pour le Conseil européen de mars 2002, étudieront les orientations politiques concernant une future stratégie.

Présentation quantitative des réponses

TOTAL RECEIVED (at October 31st, 2001)		128	
Industry [62]	FOSSIL FUELS	30	
	<i>of which</i>		
	oil	8	
	gas	7	
	coal	13	
	NUCLEAR	15	
	RENEWABLES	17	
	<i>of which</i>		
	bioenergy/waste	6	
	solar/photovoltaics	1	
wind	1		
hydroelectric	1		
geothermal	0		
Consumers [56]	large consumers	3	
	individuals	13	
	by sector of relevant consumption	transport	2
		chp	1
		electricity	9
	Energy conservation & management	15	
	NGOs	2	
Unions & professional associations	12		
Community Bodies [7]	Member States	1	
	European Parliament	1	
	Economic and Social Committee	1	
	Committee of Regions	1	
	ECSC	1	
	Euratom	2	
AIE/OCDE		1	
EFTA		1	

Total contributions		128	
BY COUNTRY			
Austria		1,6%	2
Belgium (and groups based in Brussels)		32,0%	41
Denmark		0,8%	1
Finland		2,3%	3
France		14,1%	18
Germany		10,2%	13
Greece		0,0%	0
Ireland		0,0%	0
Italy		5,5%	7
Luxembourg		0,0%	0
Netherlands		1,6%	2
Portugal		0,0%	0
Spain		5,5%	7
Sweden		1,6%	2
United Kingdom		18,0%	23
Candidate Countries			
		3,1%	4
	Bulgaria		1
	Czech Republic		1
	Poland		1
	Turkey		1
Switzerland			
		0,8%	1